



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ : adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U6 à U9 FEMININES

LIEU : Amiens, Gymnase GUYNEMER

DATE : Samedi 16 février 2019

HORAIRE : 15H00 à 16H30

JOUEUSES U8 et U9 F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	ZISSELER COLOMBE - PELEMAN YSALINE - RIGOLLE JEANNE - JOSSE EVA
LA FRATERNELLE AILLY S/NOYE	MOOR LEA - BELLARD FLAVIE
F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA	MACQUET MANON
U.S. OUVRIERE ALBERT	DESANLIS MAELINE
C.O. ALBERT S.	RENOU LAURA - TRIENTZ LELYA - LEMAIRE CANDICE - EL KAFRIOUI INAYA
AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL	SANCHES MAYRA - LERICHE CHARLINE - ENNUYER EMMA - TOURBIER MANON - PRUVOT LILOU - BRASDEFER EVA - SERET SHEYRINE - PICARD ZELIA GALLOIS DUGENEST LILOU - LOUQUE LISA - DUBUS JADE - LECLERCQ ALLIYA
O. AMIENS	TYMKOW LEA
R.C. AMIENS	FARCY LENA
C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE	BOUDHAN MEISSA
F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS	SAGEZ CLARA - LOUALE LILOU - HABBOUT YOUSRA - BAILLON MELINE - OLIVEIRA E CASTRO LOUISE
A.C. AMIENS	KHELFAOUI RANIA
ESP.S. PIGEONNIER AMIENS	DEMONTREUIL KLARA
F.C. ARVILLERS	PECQUEUX MAELYS - CARDON SALOME
L'AUXILOISE	HEURTEL LAURA - DURANT MARGOT - BOULANT SWANNY - DOVERGNE ELAYA - BOUCHEZ ANAIS
ET. S. DES DEUX VALLEES	MANOT LOUANE - BOURGEOIS MATHILDE
O. BELLOY S/SOMME	COUILLARD INES - POUYEZ JADE
S.C. BERNAVILLE PROUVILLE	LECLERCQ LILY
U.S. BETHENCOURT S/MER	HANQUIEZ MAELINE
SEP BLANGY BOUTTENCOU	JACQUET CORROYER LILY - MORAND ALYZEE
F.C BLANGY TRONVILLE	CARNOY MESSALINE - ALAIN MAELLE - NATHAN LOONA
J.S. BOURSEVILLE	DEPOILLY ERWANA
ASIC BOUTTENCOURT	BACHELIER BANCE LOANE - MAUGER OONAYA
CANDAS ABC2F	TREPAGNE CHLOE
U.S. CARTIGNY-BUIRE	BULOT LAUROLEYN - GAUDEFROY JUSTINE
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	DALYAN AMATOULLAH - BLEROT LENA
ET.S. CHEPY	SELLIER MANON
CONTY LOEUJILLY SP.C.	MOREL ERINE
U.S. CORBIE	JUMEL SATINE
U.S.DAOURS VECQUEMONT	LE TURCQ LOUISON - MEZINE ANAE - FOURE VALENTINE - JEROME EMMA
F.C. ESTREES MONS	WARGNIER ANAE - ROUZE STACY - THOMAS OCEANE
S.C. FLIXECOURT	ROUCOUT LIZEA
U. S. NIBAS FRESSENEVILLE	VERDUN NAOMIE - TERNOIS LOU - BOVIN KAINA

U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	BORDREZ ZOE - LEJEUNE JULIETTE - ROUSSEL ZOE
A.S. GAMACHES	GEORGET LOLA - THOREL ANAELLE - ALIX SHANA - ROUTIER LUCE
F.C. GRAND LAVIERS	PETIT LUCIE - BRETTELE SHAYNA
U.S. HAM	GUINAULT LOUANE
A.S. HAUTVILLERS OUVILLE	CARPENTIER NATHANAELLE - FAUQUEMBERGUE MARILOU - LEBERTON EMMA
F. C. RUE-LE CROTOY	GOSSELIN LUDMILA
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	JORAND CANDICE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	MEIGNEUX LEANE
A. LONGPRE LONG CONDE	COLIN CANDICE
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	DELEPINE KULPINSKI ROXANE - RYBA CORALIE - MAGNIER CALIE - HEREAU ELOA - VAUTHERIN ALIENOR
U.S. MARCELCAVE	TRATSAERT KALIE
U.S. MARCHELEPOT	JORDAN MAELYS
F.C. MAREUIL CAUBERT	DUPTY LYANA
MERICOURT L'ABBE U.S.	GAMAND OCEANE
MERS A.C.	TESSIER KHALISSA - MALISZCZAK INAYA - LEEMAN ALYA
J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE	SAVARY LALOU
U.S. C. DE MOISLAINS F.	SAVREUX CHLOE
A.S. DU PAYS NESLOIS	FERRAND SHANA - SIROS PARIS JEANNE LADENT JULIE
SP.C. DES TEMPLIERS	HERICOTTE LOLA - SUEUR MARION
ENT.C.A.F.C. PERONNE	FRANCOIS JEUNECOURT ANDREA
F.C. PLESSIER	DAVID LOUISE
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	FOURNIER MATHILDE - QUAREZ LOLA
S.C. PONT REMY	JORAND JADE
U.S. QUEND	LECLERC LYLOU
A.S. QUERRIEU	LAGACHE EDEN - COZETTE ELINE
F.C. LA MONTOYE	BROCQUEVIELLE LALY – RESSE ELISE
A.S.FOY.RUR. RIBEMONT	DECAIX ALICIA - DECAIX NOEMIE
U.S. ROISEL	DELAINE ELEHA
ROYE - DAMERY ENT. S.	PAJACZKOWSKI INES
U.S. SAILLY SAILLISEL	GODQUIN CAMILLE
F.C. LA CENTULOISE	BELVALETTE MARIE - BONVALET MADLINE - CORDONNIER DEVIMES LALIE - CACHERA LYLOU
F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME	VUE MARIE - PECQUERY LILOU
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	BEURAIN IRIS - KUBIK JADE
FOOTBALL CLUB DE VIGNACOURT	CATEL LILY
A.S. VILLERS BRETONNEUX	RAMBURE NINON - BERTON NOEMIE - ROGER ANAIS
ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS	HERPIN AMANDINE - HERPIN LUDIVINE
WOINCOURT DARGNIES AV. S.	MASSON LEANA

ENCADREMENT	Commission Féminine
--------------------	---------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Angélique DANTIN (adantin@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20 / 06 79 46 75 18)

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, M. Glavieux (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUSE DEVRA SE MUNIR :	
<ul style="list-style-type: none">• de l'équipement sportif de son club d'origine	<ul style="list-style-type: none">• Fiche individuelle
<ul style="list-style-type: none">• De baskets propres	<ul style="list-style-type: none">• de son nécessaire de toilette